

MONGOLIE



	<ul style="list-style-type: none">• Capitale : Oulan Bator• Population : 2 380 000 hab.• Superficie : 1 567 000 Km²• Langue : Mongole• Fête nationale : 11 juillet (Naadam)• Monnaie Nationale : Tugrik Mongole• Cours : 1 € = 1040 MNT• Fuseau Horaire : GMT + 8• Climat : Continental (-32° en janvier)• Meilleur saison : juin à septembre• Religions : Bouddhistes et chamanisme.
--	---

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- Une photo récente en couleur de format identité,
- Un formulaire de demande de visa dûment rempli en anglais et signé,
- L'itinéraire et/ou un courrier détaillant les raisons du voyage en Mongolie, les méthodes de transport et l'organisme qui organise le voyage.

Pour un voyage de tourisme vous devez joindre :

- Une attestation de votre agence de voyage indiquant durée et date de séjour, précisant que l'intéressé a payé les frais de transport ou copie du titre de transport aller-retour.

Pour un voyage d'affaire vous devez joindre :

- Une lettre de mission de votre employeur indiquant les dates de séjour et confirmant la prise en charge du voyage,
- Une lettre d'invitation de votre correspondant légalisée par le bureau de l'immigration, de la naturalisation et des étrangers auprès du Ministère Mongole de la justice et de l'intérieur.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France :
Bâtiment diplomatique 95
- Porte 4 - Appt 48 -
6^{ème} District - BP 687 - Poste centrale
Tél. : [976] 11 324 519
Fax : [976] 11 329 633

Clin d'oeil

Vous devez enregistrer votre arrivée, auprès des autorités locales, dans un délai de sept jours. La formalité inverse doit se faire la veille du départ. Par ailleurs, les déplacements dans les réserves naturelles doivent être signalés au moment de l'enregistrement.

MONGOLIE

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- Une photo récente en couleur de format identité,
- Un formulaire de demande de visa dûment rempli en anglais et signé,
- L'itinéraire et/ou un courrier détaillant les raisons du voyage en Mongolie, les méthodes de transport et l'organisme qui organise le voyage.

Pour un voyage de tourisme vous devez joindre :

Une attestation de votre agence de voyage indiquant durée et date de séjour, précisant que l'intéressé a payé les frais de transport ou copie du titre de transport aller-retour.

Pour un voyage d'affaire vous devez joindre :

Une lettre de mission de votre employeur indiquant les dates de séjour et confirmant la prise en charge du voyage, Une lettre d'invitation de votre correspondant légalisée par le bureau de l'immigration, de la naturalisation et des étrangers auprès du Ministère Mongole de la justice et de l'intérieur.

•

Capitale : Oulan Bator

•

Population : 2 380 000 hab.

•

Superficie : 1 567 000 Km²

•

Langue : Mongole

•

Fête nationale : 11 juillet (Naadam)

•

Monnaie Nationale : Tugrik Mongole

•

Cours : 1 € = 1040 MNT

•

Fuseau Horaire : GMT + 8

•

Climat : Continental (-32° en janvier)

-

Meilleure saison : juin à septembre

-

Religions : Bouddhistes et chamanisme.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France : Bâtiment diplomatique 95 - Porte 4 - Appt 48 - 6ème District - BP 687 - Poste centrale Tél. : [976] 11 324 519 Fax : [976] 11 329 633

Vous devez enregistrer votre arrivée, auprès des autorités locales, dans un délai de sept jours. La formalité inverse doit se faire la veille du départ. Par ailleurs, les déplacements dans les réserves naturelles doivent être signalés au moment de l'enregistrement.